

Renseignements de Québec

BUREAUX D'ENREGISTREMENT DE QUEBEC

- Testament—Elz. Vizien.
 Déclaration—Elz. Vizien jr, 580 St-Sauveur.
 Rétrocession—Gau. Vézina à Jos Dubois, 2098-163 St-Sauveur.
 Vente—Jos Dubois à Jos Bédard, 2098-163 St-Sauveur.
 Quittance droits—Perc. du Revenu à succ. Art. Drolet, 3758-39 3758B Montcalm.
 Avis de priv.—Ed. Paquet à Lauréat Poulin 435-2281 21 St-Roch Nord.
 Avis de priv.—A. Ed. Paquet à J. Alph. Pichette, 435-144 St-Roch Nord.
 Obligation—A. Ul. Bégin à Pierre Noël 2733 St-Louis.
 Quittance—La Banque d'Hochelaga à A. Ul. Bégin.
 Quittance—Rioux & Petitgrew à A. Ul. Bégin.
 Jugement—Les Exécuteurs testamentaires de feu Dme P. Dumoulin.
 Vente—Fabien Noël à Jos Metayer 3755-68A & B 3755-67 St-Jean.
 Quittance—Nap. Marcoux à Pierre Morissette.
 Quittance—Jos Jobin à P. N. Tessier.
 Quittance—Fidelity Trust Co. à Great Eastern Paper Co.
 Vente—Et. Cloutier à Lauréat Lamontagne, 509-411 St-Roch Nord.
 Vente—Dme Henri Drolet à Rév. S. S. du T. S. Sacrement, 1837 JacquesCartier.
 Vente—Dme Marc Lessard à Jos G. Morin 747 749 St-Roch.
 Quittance—Jean Marquis à Dme Henri Drolet.
 Mariage—Gaspard Bernier à Dlle Elise Lasnier.
 Obligation—Jos Gosselin à J. A. Aubé, 33 Beauport.
 Quittance—Dme Vve Jos Paquet à F. X. Bédard.
 Quittance—Le Département des Terres et Forêts à C. J. Lockwell.
 Vente—Em. D. Normandeau à L. E. Martel, 4381 71B et 70B Sud.
 Obligation—L. E. Martel à J. A. Dubé 4381 71B & 70B Sud.
 Obligation—Frs Laberge à Dlle Emma Corriveau 816 p. 817 St-Sauveur.
 Obligation—Wm Campbell à The Industrial Life Ins. Co. 97 21p. et 22 p. 4 & 20 Notre-Dame Québec.
 Vente—Ed. G. Tanguay à Produits B. O. Cie Ltée, 2135, 2136, 2137, 2149, 2150, 2106 St-Sauveur.
 Quittance—Art. Willesby Colley à H. Campbell.
 Mariage—Em. Gélinas à Dlle Blanche Thibaudeau.
 Mariage—Siméon Racine à Dlle Emma Côté.
 Quittance droits—Perc. du Rev. à Succ. Alp. Langlois 1 ind. 2027 St-Sauveur.
 Bail—Ed. Picher à Ant Mathieu, 2098-50 St-Sauveur.
 Quittance—Dol. A. Gauvreau à Alf. Robitaille.
 Vente—Succ. P. Lachance à Dme U. C. Marquis, 902 St-Roch.
 Quittance—Vincent Lessard à Dme Marc Lessard.
 Vente—Fort Desvarenes à O. P. Brousseau, 438 St-Sauveur.
 Quittance—Dme Cél. Morin Roy à Ed. D. Normandeau.
 Vente—Euch. Dégagné à Ls Roussel 513-59 St-Roch Nord.
 Mariage—Ern. N. Landry à Dlle Marg. M. Roy.
 Vente—L'Hôtel-Dieu de Québec à La Cité de Québec, p. 9-44 45, 46, 47, 48, 49, 50 et 51 Notre-Dame de Québec.
 Donation—Sir Wm. Price à Henry E. Price et al esqte.
 Mariage—Ls J. Foussard à Dlle Marie A. Fortier.
 Vente—Luigi Gaszia à Zép. Giasson, 26-29A N.P. 28 Notre-Dame de Québec.
 Vente—Claude Barron à Dlle Marie A. Parent, 79 P. N. 38 Notre-Dame de Québec.
 Vente—Montcalm Land Co. à Isid. Laperrière, 41A, 24 & 25 3641-90 Notre-Dame Québec.
 Vente—Montcalm Land Co. à Emile Gilbert, 48-33-41A 176 Notre-Dame de Québec.
 Vente—Montcalm Land Co. à J. Bte Gilbert, 48-31, 41, 48A 176 Notre-Dame de Québec.
 Fiducie—Great Eastern Paper Co. à The Bankers Trust Co.
 Vente—Hector B. Verret et al à Jacques Boutet, p. 673 St-Ambroise.
 Quittance—Ignace Bilodeau.
 Obligation—Arth. Boucher à Dme Marie B. St-Hilaire Boucher, 3758-92 & 93 Montcalm.
- Bail—Nap. Bergeron à Banque d'Hochelaga SS. 136 St-Sauveur.
 Quittance—Ls Audy à Wilb. Plamondon.
 Vente—Sim. Grenier à Ald. Villeneuve, p. 468 Beauport.
 Quittance—Dme J. O. Ferland à Claude Godbout 404-5 & 6 468-13 Beauport.
 Quitt. et m.-levée—Edm. Giroux à Dme J. O. Ferland.
 Vente de droits—Jos Labrie à J. A. Vézina, p. 319, 317, 320, p. 375, p. 376 St-Ambroise.
 Mariage—T. E. Audet à Dlle Irène Vandry.
 Testament—Dme Vve G. L. Pelletier-Rinfret.
 Déclaration—Louis Pelletier esq. 3802C Montcalm.
 Quittance droits—Perc. du Rev. à Succ. Dme Geo. Pelletier-Rinfret, 3802C Montcalm.
 Déclaration—Art. Duval esq. 164-101 St-Roch p. 5 St-Roch Nord.
 Quittance droits—Perc. du Rev. à Dme Jos Villeneuve-Clement 163-101 St-Roch, p. 5 St-Roch Nord.
 Obligation—Dme Ulric C. Marquis à Jean Marquis, 902 St-Roch.
 Main-levée de priv.—Arthur Audet.
 Quittance—Alb. Legaré à Elz. Tessier dit Laplante.
 Quittance—Dlle M. F. E. Caron à Dme Jos Lefebvre.
 Convention—Le Séminaire de Québec à Philippe Barbeau, 411V St-Roch Nord.
 Quittance—Le Sém. de Québec à Philippe Barbeau.
 Vente—Le Shérif à R. C. de la Chevrotière, 5-7-9-11-13 p. St-Roch Nord.
 Quittance—Le Shérif R. C. de la Chevrotière.
 Déclaration—Dme Adélaïde Fournier.
 Mariage—Paul Samson à Dme M. L. J. M. Taché.
 Vente—Joseph Boulé à Lorenzo Sioui, 399 St-Ambroise.
 Quittance—Rev. Guil. Giroux ptre à François Jubin.
 Vente—W. Veillette à Zoël Gariépy, p. 14 bloc 22 p. 15 bloc 22 Amos.
 Obligation—Alphée Cinq-Mars à Henri Bezner p. 33-34 et 35 rang 3 Figuery.
 Donation—Moise Lapointe à Flavien Lapointe, 51 rang 8 Figuery.
 Vente—H. C. Jacques et al à Norman F. Blair 92-35 Notre-Dame de Québec.
 Vente—H. C. Jacques et al à Dme E. Blanche B. Murray, 93-34 Notre-Dame de Québec.
 Vente—John Sims à Julia Sims jr. 127-154 St-Colomban.
 Rétrocession—Pierre Daigle à Gabriel Martel par F. Bourchard, 2280 St-Sauveur.
 Bail—Antoine Gagné à Adjutor Morin.
 Bail—Adj. Morin à Adélard Gagné.
 Avis—E. Labrecque au Régistrateur, 3501-3503 St-Jean.
 Vente—Edmond Gingras à Charles Samson, 1505 St-Sauveur.
 Renonciation—Adélaïde Fournier à Succ. F. X. Giguère.
 Vente—Vve Samuel Noël à Chs Eug. Brunet, 3049 B A 1-2C du Palais.

JUGEMENTS

- Mooney et al vs Bariteau, jugement pour \$860., intérêts et dépens, demande reconventionnelle renvoyée avec dépens.
 Loy vs Gosselin, jugement pour \$1,500 et les frais de l'action telle que portée.
 Auger & Son vs Morrow, action rejetée avec dépens.
 Carrier et al vs Carrier et al motion pour amender accordée.
 Carrier et al vs Carrier et al, action maintenue pour \$5,954.48 sans frais.
 Dion vs Prémont, action maintenue avec dépens pour moitié de l'usufruit.
 Dme Hardy et al vs Demers et al jugement pour \$25 et les frais.
 Lavoie vs Lortie, action maintenue avec dépens.
 Reynar vs Genest, offres trouvées suffisantes et frais contre le demandeur à la suite du retour de l'action.
 Genest vs Quebec Cartage Co., action renvoyée avec dépens.
 Guérin vs Lachance, action renvoyée, chaque partie payant ses frais.
 Cantic vs Lauzon, action des demandeurs renvoyée avec dépens, ainsi que la demande reconventionnelle, chaque partie payant ses frais.
 Emond vs Picard, action renvoyée avec dépens.
 The Globe Indemnity Co. vs Montreuil, jugement pour \$420. intérêts et dépens.
 Lacombe vs Landry, action maintenue saisie-revendication bonne et valable, chaque partie payant ses frais.